

Le défenseur des droits dans L'ALLIER

- **Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public**

Vous avez des difficultés avec un service public et vos démarches pour faire valoir vos droits n'ont pas abouti (CAF, CPAM, RSI, Pôle emploi, hôpitaux publics, ministères, préfetures, mairies, conseils généraux et régionaux...).

Vos démarches préalables auprès de ces services pour résoudre ce litige ont échoué.

- **Si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt supérieur d'un mineur**

Vous constatez que les mineurs sont privés de leurs droits (comme, leur droit à vivre en famille, leur droit à l'éducation, à la santé et au bien-être ou à la protection contre toutes formes de violence,...) ou que leur intérêt supérieur n'est pas respecté.

- **Si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination**

Vous pensez être victime d'une différence de traitement, à l'embauche, au travail, pour l'accès à un logement, à un lieu public, à des services, **pour des motifs interdits par la loi** comme votre origine, votre handicap, votre sexe, votre âge, votre orientation sexuelle, ...

- **Si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité**

Dans ces cas, les délégués ne pourront pas traiter localement vos demandes mais vous aideront à saisir les services centraux du Défenseur des droits.

→ *Contactez directement et gratuitement un délégué ou en vous rendant sur le lieu de la permanence ou en en prenant rendez-vous par téléphone le jour de la permanence. Ces permanences ont lieu deux demi journées par semaine.*

Tous les délégués sont compétents pour traiter l'ensemble des missions confiées par la loi au défenseur des Droits.

Christian DESBORDES Adresse internet : christian.desbordes@defenseurdesdroits.fr

MOULINS

Le mercredi (9h30-12h30 et 14h30-16h00) sauf le 2^o mercredi de chaque mois
Préfecture de l'Allier-2 rue Michel de l'Hospital - CS 31649 - 03016 MOULINS Cedex
T.P.H. : 04.70.48.30.24

VICHY

Le 2^o Mardi du mois de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 .
Sous préfecture de Vichy - 17 rue Alquié - 03200 VICHY T.P.H. 04.70.30.13.50
Centre pénitentiaire de Moulins Yzeure (sur demande)

Bruno CARCIOFI Adresse internet : bruno.carciofi@defenseurdesdroits.fr

MONTLUCON -

Chaque lundi après midi - Sous Préfecture de Montluçon – 8 place de la Comédie -03100 Montluçon - Téléphone : 04.70.02.25.00

Chaque lundi matin - Maison de la justice et du droit - Centre social avenue de Fontbouillant
03100 MONTLUCON - Téléphone: 04.70.64.75.95

Maison d'Arrêt de Montluçon (sur demande).

Pascal BAUDELLOT

Adresse internet : pascal.baudelot@defenseurdesdroits.fr

Le 1er mardi de chaque mois - Sous préfecture de Vichy-17 rue Alquié-03200 Vichy
T.P.H. : 04.70.30.13.50

Le 2^o et le 4^o jeudi de chaque mois - Préfecture de l'Allier-2 rue Michel de l'Hospital
Cs 31649- 03016 MOULINS CEDEX - T.P.H.: 04.70.48.30.24

3^o jeudi de chaque mois - Mairie de LIGNEROLLES - Place des droits de l'homme - 03410 LIGNEROLLES - T.P.H.: 04.70.51.51.05